

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

le 24 avril 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 22 et 23 avril 2013

2013 DPE 27 Approbation des modalités de lancement et d'attribution d'un marché de pose et dépose de corbeilles de rue de type porte-sacs et de supports sacs sur les voies publiques de Paris.

M. Mao PENINO, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement en date du 8 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 2^{ème} arrondissement en date du 11 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 3^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 4^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 5^{ème} arrondissement en date du 11 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 6^{ème} arrondissement en date du 9 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du 8 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 8^{ème} arrondissement en date du 9 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 9^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 11 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 15^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 16^{ème} arrondissement en date du 8 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 15 avril 2013 ;
Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 11 avril 2013 ;

Vu le projet de délibération en date du 9 avril 2013 par lequel Monsieur le Maire de Paris soumet à son approbation les modalités de lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à un marché à prix forfaitaire et unitaires pour la pose et dépose de corbeilles de rue de type porte-sacs et de supports sacs sur les voies publiques de Paris ;

Sur le rapport présenté par M. Mao PENINOÛ au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés les modalités de lancement et d'attribution d'un appel d'offres ouvert concernant un marché à prix forfaitaire et unitaires pour la pose et dépose de corbeilles de rue de type porte-sacs et de supports sacs sur les voies publiques de Paris.

Article 2 : Sont approuvés les actes d'engagement, le cahier des clauses administratives particulières et le règlement de la consultation dont les textes sont joints à la présente délibération.

Article 3 : Conformément aux articles 35-I-1, 35-II-3, 65 et 66 du Code des marchés publics, dans le cas où le marché n'a fait l'objet d'aucune offre, ou si les offres sont irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens de l'article 53-I à III du Code des marchés publics, et dans l'hypothèse où la commission d'appel d'offres déciderait qu'il soit procédé à un marché négocié, à relancer la consultation par voie de procédure négociée.

Article 4 : Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de la Ville de Paris, au titre de l'exercice 2013 et aux mêmes chapitres et natures du même budget des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement : mission 460, Chapitre 11, Nature 611-36, Fonction 8, Rubrique 812 du budget de fonctionnement.